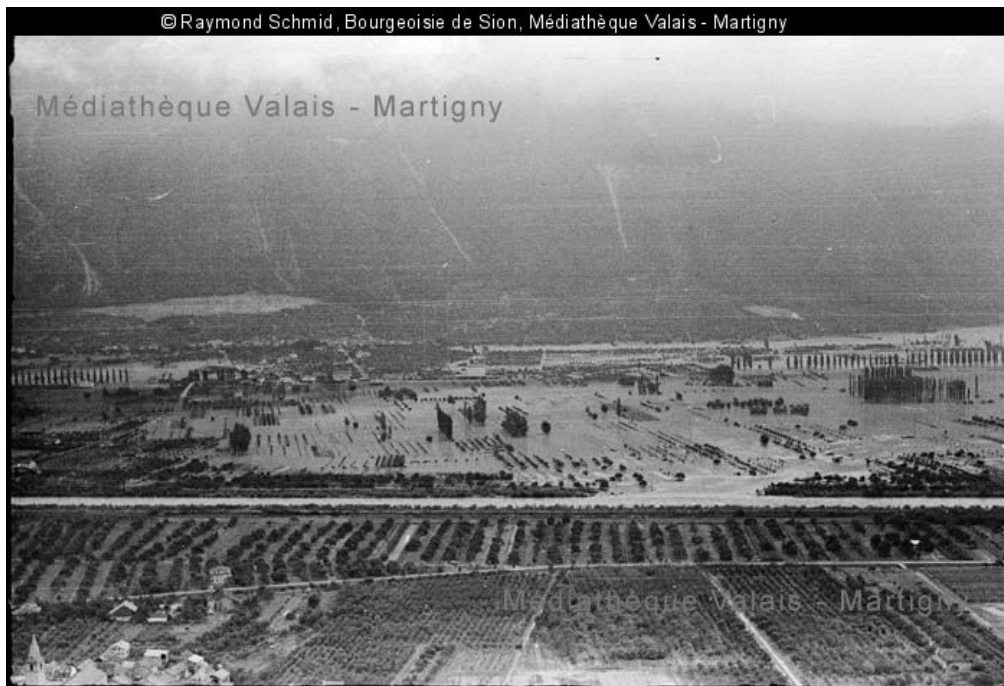


CONTHEY: LES INONDATIONS

Les inondations constituent, avec 71% de la charge financière des sinistres, le risque naturel le plus important pour le marché suisse de l'assurance. Avant les mesures de débit du XXe siècle, des documents d'archives et des jauges sporadiques donnaient des informations sur les crues et les inondations du Rhône et de ses affluents.

Les données historiques, à partir du XIIIe siècle, ne rendaient compte, la plupart du temps, que des sinistres. En outre, elles demeurèrent non systématiques et incomplètes jusqu'en 1850. Dans les Alpes centrales, des périodes de faible (1641-1706, 1927-75) et de forte (1550-80, 1827-76, 1976-2000) densité d'inondation ont été enregistrées. Les crues majeures du Rhône concernent les années 1469, 1640, 1726, 1728, 1740, 1764, 1766, 1778, 1782, 1834, 1839, 1849, 1850, 1857, 1860, 1862, 1866, 1868, 1879, 1882, 1897, 1901, 1902, 1920, 1948, 1987, 1993 et 2000. Elles touchent l'ensemble ou une grande partie du fond de vallée. Cette étendue est fortement déterminée par l'apport des affluents, tels que la Saltina, la Viège, la Dranse et la Vièze. Certains événements majeurs ont laissé des traces dans les sédiments du lac Léman.



Â

Les inondations se produisent principalement en été (juin à août) et en automne (septembre et octobre), et moins fréquemment au printemps ou en

hiver. Ceci est dû aux fortes précipitations sous forme d'orages locaux pendant l'été ou de pluies continues pendant l'automne. L'analyse des événements d'août 1987, de septembre 1993 (Brig) et d'octobre 2000 (Gondo) cite comme cause les précipitations de barrage extrêmes (précipitations orographiques) avec une limite du zéro degré élevée. Les débâcles glaciaires, à Giétroz en 1595 et 1818, à Randa en 1720, 1819, 1857 et 1867 ont lieu parce que l'écoulement des eaux latérales est impossible en raison des morceaux de glacier et qu'un lac se forme avant la rupture du barrage. Des débordements de lacs glaciaires (p.ex. Märjelensee 1858) sont également dévastateurs. On ne peut pas comparer les inondations historiques, car le degré mesurable de destruction dépend des conditions environnantes qui changent avec le temps.

En raison de leur importance pour la circulation, les routes et les ponts sont protégés des inondations par des digues et des déversoirs. L'existence de maîtres-pontoniers responsables de l'entretien est attestée depuis le Moyen Âge. Les riverains s'organisent en corporations pour la construction et la fortification des digues, comme à Brigue par exemple. Ils jouent un rôle important dans la protection des zones d'habitation et font de grands efforts. C'est notamment le cas lors de la déviation de la Vièze à Monthey en 1726/27, qui constitue probablement la mesure d'aménagement hydraulique la plus importante avant la correction du Rhône au XIXe siècle. Sous l'Ancien Régime, la population est souvent laissée à elle-même pour prévenir et gérer les inondations. L'assistance fournie par les autorités se limite à l'exonération d'impôts et à l'injonction faite aux communes voisines d'apporter de l'aide sous forme de travaux obligatoires. Ce sont les communautés riveraines qui paient le plus lourd tribut à la réparation des digues et des routes, la répartition des charges entraînant souvent des conflits et des retards. La législation de 1818 et 1833 n'a que partiellement allégé le fardeau de la population locale. Dès le XIXe siècle, les personnes touchées peuvent compter sur une solidarité transfrontalière dans le cadre de campagnes nationales de collecte de fonds, surtout après les graves inondations de 1868.

Voir aussi: <https://www.plateforme-rhone.ch/fr/graves-inondations-origine-premiere-correction-363.html#!search>

<https://www.plateforme-rhone.ch/fr/viege-trois-corrections-rhone-242.html#!search>